

LES AIDES A L'INNOVATION

Sommaire

1/ LES AIDES FRANCAISES D'OSEO ANVAR

- aide au projet innovant
- aide au recrutement d'un cadre R&D
- aide pour les partenariats européens et internationaux
- aide à l'implantation internationale

2/ LES AIDES EUROPEENNES

- Aide à la recherche dans le cadre du PCRD

LES AIDES FRANCAISES D'OSEO ANVAR:

OSEO ANVAR (filiale du holding OSEO), assure une mission de soutien de l'innovation et des transferts de technologie au sein des entreprises pour le compte de l'Etat.

Qui sont les bénéficiaires ?

Les PME de moins de 2000 salariés, indépendantes d'un groupe de plus de 2000 personnes

4 types d'aides sont disponibles :

➤ aide au projet innovant

Pour soutenir la création et le développement de nouveaux procédés

- avance à taux 0, remboursable en cas de succès

Pour plus d'information :

http://www.oseo.fr/entrepreneurs_porteurs_de_projets/innover/l_offre_oseo/aide_au_projet_innovant

➤ aide au recrutement d'un cadre R&D

Pour aider les entreprises à créer ou renforcer une cellule R&D au sein de leur entreprise

- prise en charge de 50% des frais la 1^{ère} année

Pour plus d'information :

http://www.oseo.fr/tous_nos_services/l_offre_oseo/aide_au_recrutement_pour_l_innovation

➤ **aide pour les partenariats européens et internationaux**

Pour renforcer les compétences des entreprises grâce à une coopération technologique transnationale, et aider les PME à préparer et à réaliser des montages de partenariats technologiques européens

Pour plus d'information :

http://www.oseo.fr/entrepreneurs_porteurs_de_projets/exporter/nos_conseils/monter_un_partenariat_technologique_transnational

➤ **aide à l'implantation internationale**

Pour garantir les risques économiques d'une implantation internationale

- garantie FASEP

Pour plus d'information :

http://www.oseo.fr/tous_nos_services/l_offre_oseo/la_garantie_fasep

LES AIDES EUROPEENNES :

Le Programme Communautaire de Recherche et de Développement (PCRD)

Objectif et fonctionnement du dispositif

Pour renforcer la compétitivité des entreprises européennes, la Communauté européenne finance un vaste programme de recherches sur un ensemble de thématiques prioritaires.

Les IAA sont concernées au titre de l'axe : « **De la fourchette à la fourche : alimentation, santé et bien être** » qui recouvre un nombre très étendu de sujets.

Ces programmes doivent être **multi pays** et réalisés au travers d'un **partenariat entre d'un part des organismes de recherche** : institut et centre de recherche, universités, ... et les **entreprises privées d'autres part**.

Pour le prochain PCRD (2007-2013), 2 Mrds € seront consacrés sur 7 ans pour les IAA au niveau communautaire.

La France représente en moyenne 10% des budgets PCRD.

A qui s'adresse-t-il ?

Toutes les entreprises sont concernées par ces programmes.

Par ailleurs, au sein du PCRD, un budget spécifique est spécialement dédié aux PME, pour leur permettre de participer à ces programmes.

Qui contacter ?

OSEO ANVAR est point de contact en France pour ces programmes européens

OSEO soutient les PME pour les aider à préparer et à réaliser des montages de partenariat technologiques européens via :

- une **Aide au Partenariat Technologique (APT)** sous forme d'avance remboursable ou de subventions

Pour plus d'information

- www.smesforfood.org
- Contacts : smesforfood@oseo.fr

Les Centres Européens d'Entreprise et d'Innovation (CEEI) :

Ces centres, cofinancés par les fonds de développement de l'Union européenne (FEDER), sont des organismes de soutien aux PME et aux entrepreneurs innovants. Investis d'une mission d'intérêts publics, ils sont constitués par les principaux acteurs économiques d'un territoire pour apporter une gamme de service intégrés d'orientation et d'accompagnement de projets de PME innovantes et contribuer ainsi au développement du territoire.

Très souvent, les CEEI sont hébergés au sein des Chambres Régionales de Commerce.

Quelques adresses de CEEI en région

- <http://www.ceei-alsace.fr/>
- <http://www.ceei-provence.com/>
- <http://www.synergie-ceei.com/>